

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 29 novembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les Solidarités territoriales, les infrastructures routières départementales, l'éducation, la jeunesse, le sport et la vie associative. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : 118 910 VERSÉS

L'Assemblée Départementale attribue des fonds pour la réduction de la quantité des déchets. Elle participe également à l'aménagement et à la conservation des espaces naturels sensibles afin de contribuer au développement écologique et durable.

> **101 840 €** ont été votés en faveur de la **maîtrise des déchets** dont :

- 30 000 € pour une étude pour le SMTD 65 (Syndicat Mixte de traitement des déchets)
- 12 000 € pour la mise en place d'équipements liés à la collecte sélective (SYMAT : Syndicat Mixte de collecte des déchets)
- 59 840 € pour des travaux de réhabilitation de la décharge du Moura à Tournay (Communauté de Communes des coteaux du Val d'Arros)

> **17 070 €** ont été attribués pour **l'aménagement et la conservation des espaces naturels sensibles** dont

- 3 770 € pour la restauration des cours d'eau (PETR : pôle d'équilibre territorial rural du Pays de Neste)
- 13 300 € pour la réalisation du Schéma départemental du développement du loisir pêche (Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées)

SOUTIEN AUX COMMUNES/

FONDS D'URGENCE ROUTIER INTEMPÉRIES : 88 445 € VERSÉS

> **32 500 €** ont été votés pour aider la commune de Baudéan à financer des travaux d'urgence de voirie communale nécessaires après la crue du 23 mai dernier

> **55 945 €** ont été attribués à la commune d'Orléac-Dessus pour engager des travaux suite à un éboulement sur le chemin Melaou lors des intempéries de Juin 2018.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

AMÉNAGEMENT RURAL : 71 342 € VERSÉS

> **71 342 €** ont été votés dans le cadre du Fond d'Aménagement rural. Ils se répartissent pour 6 012 € (différents travaux) à destination de la commune d'Aste, 17 503 € (travaux à l'église et de voirie) à Astugue et 47 827 € (travaux de voirie) versés à la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

309 950 € DE TRAVAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Dans le cadre de travaux communaux ou intercommunaux, le Département peut être amené à verser à la collectivité maître d'ouvrage un fonds de concours correspondant au montant des travaux réalisés sur une voie départementale et ses abords. Plusieurs chantiers sont concernés :

> **12 900 € versés à la commune de Siarrouy** pour sécuriser l'intersection entre la RD 27 et la rue du Château par la mise en place d'un carrefour surélevé.

> **25 600 € versés à la commune de Gavarnie-Gèdre** pour la requalification et l'accessibilité du centre bourg aux abords des routes départementales 921 et 128.

> **36 450 € versés à la commune d'Esquièze-Sère** pour l'aménagement du centre bourg et à la sécurisation des cheminements piétonniers aux abords des routes départementales 921 et 172.

> **35 000 € versés à la commune de Tarbes** pour la création d'un carrefour giratoire à l'intersection de l'avenue des Tilleuls et du Boulevard Pierre Renaudet.

SPORT ET ÉDUCATION

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU : 43 200 € D'AIDES

Dans le cadre de son programme « Aide au sport », le Département a attribué une somme de **40 200 € à 36 sportifs hauts-pyrénéens.**

Une subvention de 3 000 € a également été attribuée à l'association Cycliste Gendarmerie pour l'organisation de ses championnats de France cette année à Argelès-Gazost.

RUGBY : UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES CLUBS DE FÉDÉRALE 1

Trois clubs de rugby hauts-pyrénéens évoluent dans la même poule du championnat de Fédérale 1 : le Cercle Amical Lannemezanais, le Stade Bagnèrais Rugby et le Stado Tarbes Pyrénées Rugby. Devant le succès populaire rencontré par les matchs entre ces trois clubs, le Département a accordé à chacun une subvention exceptionnelle de **5 000 € en plus des 35 000 € déjà accordés pour la saison 2018/2019.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

LES CITÉS SCOLAIRES ÉQUIPÉES EN TABLETTES NUMÉRIQUES

Le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement des outils numériques dans les collèges des Hautes-Pyrénées. De 2015 à 2017, avec le soutien de l'Etat, **il a équipé tous ses collèges de tablettes numériques**. Via ses classes mobiles, les collégiens accèdent aux ressources numériques.

Les équipements informatiques des Cités scolaires d'Argelès-Gazost, Lourdes et Vic-en-Bigorre étant gérés par la Région, les classes de collège de ces établissements ne faisaient pas partie de ce plan d'investissement.

> 65 000 € ont été attribués par le Département à la Région Occitanie pour l'acquisition de 6 classes mobiles, soit 2 par établissement.

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse

Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr